

Communiqué de presse

Plus d'une centaine d'entreprises et de demandeurs d'emploi ont été aidés en 2021 dans le Grand Est

Alors que le contexte économique incertain peut rendre certaines petites structures frileuses à l'idée de se lancer dans un nouveau projet et d'embaucher, le dispositif ARDAN Grand Est, pour Action régionale pour le développement d'activités nouvelles, offre cette possibilité sans prendre de risque financier majeur tout en donnant l'opportunité à un demandeur d'emploi d'être recruté à l'issue des 6 mois du dispositif

Ce dispositif a permis en 2021 à plus d'une centaine de structures de moins de 50 salariés de se développer par l'intégration d'un demandeur d'emploi apportant de nouvelles compétences. En 2022, 170 structures pourraient faire appel à ce dispositif.

L'objectif est de favoriser l'embauche au terme de la durée du dispositif (6 mois) en lui donnant tous les outils nécessaires à la réalisation de sa mission par une formation dispensée en parallèle par le Cnam en Grand Est.

Nous vous proposons de partir en immersion dans une TPE de votre département profitant actuellement du dispositif.

N'hésitez pas à me contacter pour organiser un reportage ou une interview.

Financée par la Région Grand Est, l'Action régionale pour le développement d'activités nouvelles favorise le développement des petites entreprises par l'intégration de nouvelles compétences.

Ce dispositif offre aux entreprises et aux associations de la région Grand Est, de moins de 50 salariés, la possibilité d'intégrer un demandeur d'emploi chargé de développer une activité nouvelle dans l'entreprise pour une durée de 6 mois.

Sous le statut de stagiaire de la formation professionnelle, ce dernier est accompagné durant cette période et prépare parallèlement le Titre Entrepreneur de petite entreprise (Titre de niveau 5 enregistré au RNCP délivré par le Cnam).

Véritable opportunité pour les entreprises de gagner en productivité et de concrétiser des projets dormants en limitant la prise de risque, ARDAN a accompagné 12 000 entreprises françaises en 30 ans et affiche un taux d'emploi de 90 %.

Plus d'informations sur le dispositif sur www.ardan-grandest.fr

Contact presse : Maxence Grandidier – 06 40 96 76 19 – maxence.grandidier@lecnam.net